



Themis se structure aujourd'hui pour en finir avec le statu quo et sensibiliser le grand public et les parlementaires sur le sujet des politiques publiques en matière de drogues. Convaincu que la société française est aujourd'hui mûre pour en débattre sereinement et qu'un appel d'air sans précédent peut être créé par le renouvellement d'une partie de la classe politique, le Collectif lance cet appel.

Ces dernières années, plusieurs affaires relayées dans les médias ont révélé comment différents services de l'Etat ont fini par devenir parties prenantes des rouages et méandres du trafic international de stupéfiants. Cela, tout en affichant une inflexibilité totale envers les usagers et les petites mains du trafic, ainsi qu'un désintérêt constant pour les aires géographiques touchées par ce phénomène.

Au delà de ces graves dérives, la politique des drogues menée depuis des décennies en France n'a pas atteint ses objectifs de réduction de la consommation (la France étant notamment en tête des pays Européens pour la consommation de cannabis). A cet échec manifeste, s'ajoutent d'autres conséquences négatives pour la société: engorgement des tribunaux et des prisons, charge financière pour l'Etat, multiplication des risques sanitaires, augmentation des règlements de compte liés aux trafics, mise en cause des méthodes de certains services de police visant à satisfaire la politique du chiffre, etc.

Pour des raisons tant légales que sociétales, cette situation n'est plus tenable, ni tolérable. Le système est aujourd'hui à bout de souffle. L'Etat doit assumer ses responsabilités et dresser le bilan de ces décennies de politiques répressives contre les drogues, leurs conséquences pour la société et sur le fonctionnement et les pratiques de certaines institutions de l'Etat.

Pour cette raison, le Collectif Themis demande dès aujourd'hui la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur les actions entreprises par les services de l'Etat en charge de combattre le trafic de stupéfiants.

Plus que jamais, la question des drogues est un fait social total, se situant au carrefour de l'éducation, de l'intégration, du logement social, de l'efficacité gouvernementale, de la sécurité, du vivre-ensemble, de l'économie et de la santé publique. Elle concerne l'ensemble de la société française. C'est pourquoi, le Collectif Themis souhaite permettre au plus grand nombre de découvrir les réalités de nos politiques publiques en matière de drogues et de participer à cette réflexion depuis leur expérience afin d'engager les citoyens dans un débat constructif visant à aboutir à et proposer des solutions concrètes.

Le Collectif Themis est une association à but non-lucratif de loi 1901. Indépendant de tout intérêt privé et politiquement non-partisan, il est composé d'acteurs venant d'horizons divers et ayant un objectif commun: faire la lumière sur les réalités et les conséquences des actions des pouvoirs publics en matière de "lutte contre les stupéfiants". Afin de permettre un ancrage réel et légitime, des comités locaux visant à fédérer un public large et des profils d'horizon divers vont être mis en place sur tout le territoire, aussi bien dans les grandes métropoles que dans les régions dites-périphériques.

Missions :

- Défendre les libertés publiques et la justice sociale;
- Promouvoir une indépendance réelle de la justice;
- Permettre de mieux cerner comment lutter activement, et au delà de la politique du chiffre, contre les réseaux criminels;
- Travailler de manière collaborative, trans-partisane et démocratique pour faire remonter l'expertise citoyenne auprès des décideurs politiques.

Objectifs :

- Pousser à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire permettant de faire la lumière sur les pratiques de l'Etat dans le cadre des politiques publiques en matière de drogues;
- Faire la synthèse du cycle des conférences participatives, fruits des débats en ligne et dans les territoires concernés par la problématique, qui permettra d'alimenter le travail de la commission;
- Aboutir à une série de propositions concrètes en vue d'une refonte plus globale du cadre législatif. Elles seront remises aux présidents de groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'horizon fin 2018.

Moyens :

- Une approche transversale et collaborative, permettant de créer du lien et de la solidarité entre les acteurs concernés;
- Une dynamique participative permettant de faire remonter l'expertise citoyenne et la réalité des territoires touchés par le trafic grâce à :
 - Un cycle de conférences et d'ateliers afin d'informer le grand public partout sur le territoire français et faire remonter l'expertise citoyenne auprès des décideurs publics;
 - Des travaux participatifs en continu assurés grâce à une plateforme de démocratie en ligne;
 - Un Conseil d'universitaires qui encadre le débat participatif et la rédaction de la synthèse finale.



**Vous que le sujet touche, directement ou indirectement.
Vous qui avez à coeur l'Etat de droit,
l'indépendance de la justice, la probité publique
ainsi que la bonne gestion des finances de l'Etat.
Vous qui souhaitez un engagement porteur de sens.
Nous vous appelons à nous rejoindre !**